



PLAISIR
SECURITÉ
TECHNOLOGIE

STAGE FEDERAL DE PLONGEE PORTICCIO NOVEMBRE 2023



Ce stage est ouvert dans les conditions prévues dans le Manuel du moniteur à tous les plongeurs licenciés relevant d'une catégorie suivante :

- candidat au brevet de plongeurs PA40 ou P3 ou GP.
- candidat au brevet de MF1 ou MF2.
- préparation au brevet PA40 ou P3 ou GP.
- préparation au brevet de MF1 et MF2.

Le stage se déroulera à Porticcio :

du 04/11/23 au 11/11/23 pour les stagiaires MF1 et MF2
du 05/11/23 au 11/11/23 pour les stagiaires plongeurs.

Chaque stagiaire, candidat ou non, se doit de participer à l'intégralité du stage.

L'hébergement s'effectuera à la résidence Marina Viva

Le centre de plongée qui nous accueillera sera Maeva Plongée

RENDEZ-VOUS

- Pour les candidats enseignants, au centre Maeva Plongée, le 04 Novembre à 9h
- Pour les candidats plongeurs, au centre Maeva Plongée, le 05 Novembre à 9h

TARIFS

- **Candidats encadrants (7 jours pension complète) : 950 €**
- **Candidats plongeurs (6 jours pension complète) : 870 €**

Ces tarifs comprennent la pension complète (sauf le petit déjeuner), le transport maritime, les frais de jury, les gonflages des blocs et les frais de cartes brevet.

Nous vous rappelons qu'il est possible d'obtenir une prise en charge fédérale d'une partie de l'inscription pour tous les titulaires du Livret fédéral d'animation. Cette demande de prise en charge doit être effectuée au moins 15 jours avant le stage auprès du Domaine Formation.

**POUR TOUTES QUESTIONS SUR CE DOSSIER ET L'ORGANISATION,
VOUS POUVEZ TELEPHONER A :**

Pascal PERI, Maeva Plongée

Tel : 06.12.17.85.29

@ : maeva.plongee@gmail.com

MEMBRE DU JURY

Président : PERI Pascal BEES2/MF2

Autres membres : VINCENT Stéphane - POLLIO Pierre

MATERIEL DE PLONGEE

Vous devez amener votre matériel de plongée.

N'oubliez pas :

↳ Votre parachute de palier ↳ Vos détendeurs (dont le secours) ↳ Vos tables de plongée immergeables ↳ Votre ordinateur de plongée.

Du matériel peut être loué sur place pour 4€/ plongée. Réservation obligatoire (Cf. fiche d'inscription).

HEBERGEMENT

L'hébergement et la restauration sont pris en charge par :

- Restauration Le restaurant le Colisée et le restaurant le Club
- Hébergement en appartement 3 ou 4 personnes

Le centre plongée est situé : Maeva Plongée, Bd Marie Jeanne Bozzi, D55, 20166 Porticcio. L'hébergement et la restauration sont situés à 500m du centre.

MODALITES D'INSCRIPTION.

Avant le 1 Octobre 2023 : retour du bulletin d'inscription et un chèque d'arrhes de 200 € (à l'ordre de comité organisateur FSGT).

Avant le 15 Octobre 2023: retour du dossier complet (cf. ci-après selon votre niveau).

1^{er} jour du stage : versement du solde et présentation des documents originaux (licence, carte brevet, certificats médical, ...).

Tous les documents doivent être envoyés à :

Maeva Plongée

Stage FSGT

Les Marines, BP48

20166 PORTICCIO

**Plongeur niveau 2 ou Open-Water
en préparation ou validation du PA40 ou du P3 (PA60)**

Pré requis à l'inscription au stage :

- Etre âgé de 18 ans au minimum.
- Photocopie du PA20 ou du P2.
- Photocopie du CAFSAN.
- Photocopie du certificat médical de non contre indication à la plongée bouteille de moins d'un an à la date d'entrée en stage.
- Attestation de votre moniteur club (E3) et de votre président certifiant que vous avez les pré-requis exigés par le Manuel du Moniteur.

- Si vous êtes titulaire d'un Livret Fédéral d'Animation, la photocopie de la 1^{ère} de couverture.

Les cours théoriques dispensés pendant le stage, ne sont que des révisions rapides du cursus du PA40.

En conséquence pour la partie théorique, nous vous conseillons vivement d'arriver préparé par votre encadrant ou votre club.

**Plongeur niveau 3 ou PA40
souhaitant préparer ou valider le Guide de palanquée**

Pré requis à l'inscription au stage :

- Etre âgé de 18 ans au minimum.
- Photocopie de la carte PA40 ou P3.
- Photocopie du CAFSAN.
- Photocopie du certificat médical de non contre indication à la plongée bouteille de moins d'un an à la date d'entrée en stage.
- Attestation de votre moniteur club (E3) et de votre président certifiant :
 - ↳ Que vous avez les pré-requis exigés par le Manuel du Moniteur.
 - ↳ Que vous êtes en fin de formation et apte à suivre un stage de certification GP.

- Si vous êtes titulaire d'un Livret Fédéral d'Animation, la photocopie de la 1^{ère} de couverture.

Les cours théoriques, dispensés pendant le stage, ne sont que des révisions rapides du cursus du Guide de palanquée. En conséquence pour la partie théorique, nous vous conseillons vivement d'arriver préparé par votre encadrant ou votre club.

Compte tenu de la difficulté pratique de ce niveau de plongée, nous vous conseillons également d'avoir effectué récemment tous les exercices à 40 mètres et d'avoir effectué au moins 8 plongées dans le cadre du module de Conduite de palanquée.

**Enseignant niveau 2
en préparation ou certification du MF1**

Pré requis à l'inscription au stage :

- Etre âgé de 18 ans au minimum.
- Photocopie du brevet E2 FSGT (ou équivalent) et d'un brevet de plongeur PA60.
- Photocopie du CAFSAN et du PSC1.
- Photocopie du certificat médical.
- Photocopie du permis bateau de plaisance option côtière.
- Avoir effectué sa déclaration d'entrée en formation.
- Livret de formation complet et valide (24 mois) comprenant notamment :
 - attestation de participation à un stage initial.
 - suivi de séances de formation (UV5 et UV6).
 - présentation du Président du club et d'un MF2 FSGT pour ce stage.
- Si vous êtes titulaire d'un Livret Fédéral d'Animation, la photocopie de la 1^{ère} de couverture.

**IMPORTANT ET IMPERATIF → DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES
CANDIDATS.**

Vous devez transmettre par courrier à Maeva Plongée avant le 10 Octobre 2023 :

Maeva Plongée
Stage FSGT
Les Marines, BP48
20166 PORTICCIO

- Un examen théorique P2, GP et PA40 avec les corrigés pour chaque exercice proposé et un système de notation.

Pour la partie théorique (examen), nous vous conseillons d'arriver préparé par votre club ou d'avoir effectué un travail personnel de révision du module de théorie et de connaissance générale (voir Manuel du Moniteur).

→ Si vous êtes candidat, vous devez être apte à dispenser tous les cours complets de l'OW au Guide de palanquée (théorie + pratique) prévus dans le Manuel du Moniteur.

→ Vous devez être présent et actif du 1^{er} au dernier jour du stage. Les stagiaires MF1 assureront la Direction des plongées à tour de rôle.

→ Les articles du Code du sport relatifs à la plongée et leurs annexes doivent être impérativement maîtrisés.

**Enseignant niveau 3
en préparation ou certification du MF2**

Pré requis à l'inscription au stage :

- Etre âgé de 20 ans au minimum.
- Photocopie du brevet de secourisme PSC1 ou brevet équivalent.
- Photocopie du CAFSAN.
- Photocopie du certificat médical.
- Photocopie du permis bateau de plaisance option côtière.
- Photocopie du MF1 FSGT ou équivalent (obtenu depuis 2 ans minimum).
- Livret de formation complet et valide (24 mois) comprenant notamment :
 - attestation de participation à un stage préliminaire (sans avis défavorable).
 - suivi de séances de formation de cadres FSGT (stage pédagogie 2^{ème} degré support de l'épreuve n°11).
 - présentation du Président du club et d'un MF2 FSGT pour ce stage.
- Si vous êtes titulaire d'un Livret Fédéral d'Animation, la photocopie de la 1^{ère} de couverture.

IMPORTANT ET IMPERATIF → DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES.

Vous devez transmettre par courrier à Maeva Plongée avant le 10 Octobre 2023 :

Maeva Plongée
Stage FSGT
Les Marines, BP48
20166 PORTICCIO

- Des sujets pour les épreuves théoriques des brevets PA20 à GP et E1 à MF1 comprenant un corrigé pour chaque exercice proposé et un système de notation détaillé.
- Des critères de certification pour chaque exercice pratique et par niveau (concerné lors de ce stage) permettant une notation et un suivi pédagogique.
- Un planning précis et détaillé de l'organisation pédagogique du stage (exemple de planning en annexe de la Charte des stages).
- Un rapport de stage concernant les actions que vous avez menées en matière de formation de cadres.

La direction de stage sera assurée à tour de rôle par les candidats MF2.

Les candidats MF2 devront être aptes à dispenser tous les cours complets du PE12 au MF1 (théorique et pratique) prévus dans le Manuel du Moniteur.

Les candidats devront être présents et actifs du 1^{er} au dernier jour du stage.



**BULLETIN D'INSCRIPTION
STAGE FEDERAL PLONGEE
PORTICCIO
2023**



A RETOURNER AVANT LE 10 OCTOBRE 2023
Maeva plongée, stage FSGT, les marines – BP48, 20166 PORTICCIO

NOM :

Prénom :

Niveau de plongée :

Club :

Taille T-shirt : S

M

L

XL

XXL

Adresse :

 (Portable) :

e.mail :

N° de la licence :

Nom et téléphone du moniteur qui me présente :

Je suis **candidat** à la certification du :

OW PA40 P3 GP E2 MF1 MF2

Je m'inscris (sans être candidat) à la formation du :


OW PA40 GP E2 MF1 MF2

Je souhaite réserver du matériel pour la semaine : oui non

Je suis titulaire d'un Livret Fédéral d'Animation : oui non n° livret :

INFORMATIONS SANTE CONFIDENTIELLES

Allergies connues à l'aspirine : oui non Autres allergies :

 Je m'engage à prévenir le Président de jury si, avant le stage et depuis la réalisation de mon dernier certificat médical,

- je subis une intervention chirurgicale ou un accident de plongée ou une pathologie affectant le système : ventilatoire / neurologique ou psychiatrique / cardio-vasculaire / hormonal ;


- je prends un traitement médical.


Nom du médecin traitant :

 :

Nom personne à prévenir en cas d'accident :

 :

 Je m'engage à retourner mon dossier complet avant la date précisée dans le dossier d'inscription. A défaut, j'ai bien noté que mon inscription pourra être invalidée et annulée par le président de jury sans remboursement possible des arrhes versées.

 J'autorise la prise, la diffusion et la publication de photos me représentant à l'occasion de ce stage. Dans le cas contraire ou en cas de changement d'avis, j'informerai par courrier la FSGT.

Date :

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »:

DOCUMENTS A JOINDRE IMPERATIVEMENT AVEC VOTRE BULLETIN D'INSCRIPTION.

➤ Un chèque d'arrhes de 200 € à l'ordre FSGT